

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

HONNEUR ET PATRIE

PRI  
de

JOURNAL,  
Rue Saint Jean n. 39.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fêtes exceptés. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT  
3 piastres par mois.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 13. Combat de Vaux, en Champagne (France), par Napoléon (1814).  
Mardi 15. Prise de Hersterwest (Hollande), par le général Miranda (1793).

## FRANCE.

### ART MILITAIRE.

On fait en ce moment, à Lorient, des expériences importantes. Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet :

« Une commission d'artillerie de marine, composée de MM. le général Coisy, président; le capitaine de vaisseau Danton; Thorenia, lieutenant-colonel; Daniel, aide-de-camp; et Hélie, professeur de l'École d'artillerie, vient de faire subir diverses expériences aux boulets incendiaires et asphyxiants inventés par MM. Bonnet et Champion. Ces boulets, remplis de matières incendiaires ou asphyxiantes, étaient annoncés comme faciles à transporter, n'éclatant qu'après avoir traversé une partie de la muraille du vaisseau, et ayant, quoique creux, plus de poids et plus de portée que les boulets ordinaires du même calibre, destinés les uns à incendier le navire, les autres à asphyxier seulement les hommes pour s'emparer ensuite de l'équipage.

« La commission nommée exprès pour ces expériences par le ministre de la marine, a fait supporter à quatre des nouveaux boulets, deux de chaque espèce, une épreuve de chute pour s'assurer qu'on peut les transporter sans danger; cette épreuve, qui consistait à les laisser tomber de la hauteur d'un troisième étage sur de grosses poutres, a parfaitement réussi; les boulets de 30 n'ont éprouvé aucune altération dans leur forme. Pour les expériences définitives, on avait bâti un massif représentant la force d'un vaisseau de 100 canons.

« Les boulets incendiaires et asphyxiants ont obtenu un succès qui a répondu à toute l'attente des inventeurs, ainsi que le prouvent les faits suivants, savoir : 1<sup>o</sup> les boulets atteignant le massif, se sont brisés en traversant le bordage; 2<sup>o</sup> les éclats de bois de toute grosseur et de toute forme qu'ils ont chassés devant eux avec violence, et les mille débris des boulets eux-mêmes ont produit un effet de mitraille épouvantable, allant se loger dans toutes les directions; 3<sup>o</sup> les matières asphyxiantes, lancées par les boulets brisés, se sont enflammées, comme l'éclair, et une fumée noire et d'une

odeur insupportable a rempli le massif l'instant même. Cette fumée enfin, a produit une nuit tellement profonde qu'on n'apercevait pas les sabords placés tout grands ouverts les uns en face des autres pour établir des courants d'air. Malgré ces fâcheux courants d'air, qui entraînaient de tourbillons d'une épaisse fumée, les sabords n'ont été viables qu'au bout de sept minutes et demie; pendant lesquelles les plus impétueux vents n'ont pu parvenir à entrer dans l'intérieur du massif.

« Ces résultats ont frappé vivement la commission, ainsi que plusieurs officiers supérieurs de la marine royale, qui assistaient aux expériences, et qui ont affirmé qu'au milieu de cette profonde nuit et de cette odeur insupportable, toute manœuvre était impossible.

« Une expérience qui a bien aussi son importance vient d'être faite à New-York. Il s'agissait d'une batterie sous-marine inventée par le nommé Colt, et qui a pour but de faire sauter un bâtiment dans une action navale, en dirigeant sur lui ce brûlé invisible. On avait choisi, pour faire cette expérience, une vieille gaïenne qui avait été décorée des plus bizarres couleurs. Ses pavillons représentaient, les uns des fêtes de mort, les autres des ossements en croix et des devises cabalistiques. Cette nef diabolique fut remorquée devant le Castle-Garden, et la batterie sous-marine y fut attachée. L'explosion fut terrible, et de toute la coque du bâtiment il ne resta qu'un morceau qui dépassait une dimension de quelques pouces.

« La nature de cette batterie sous-marine n'a point encore été expliquée. Elle se compose d'une caisse contenant certaines matières explosibles, qu'un plongeur peut aller attacher aux flancs d'un bâtiment de guerre et qui communique avec le bâtiment agresseur par le moyen d'un fil de fer plongé dans l'eau. Dans l'expérience faite devant le Castle-Garden, le fil de fer invisible correspondant avec le vaisseau le North-Carolina avait de 200 à 300 yards. A l'heure fixée (heure précise), l'inventeur de cette machine infernale, M. Colt, placé sur le pont du North-Caroline, mit le fil conducteur en contact avec une pile voltaïque, et l'explosion eut lieu prompte et terrible comme la foudre.

« M. le général Claparède, pair de France, vient de mourir à Montpellier; il était né à Clignac (Hérault), en 1774. Engagé volontaire en 1792, il fit toutes les guerres de la révolution et de l'empire, et son nom se rattache à de beaux faits d'arme. Sous la restauration, il fut nommé gouverneur du château royal de Strasbourg.

## LA PHILANTHROPIE ANGLAISE.

On lit dans la Gazette du Midi :

« L'Angleterre, qui a soumis tous les pavillons à sa visite pour empêcher la traite des noirs, fait elle-même trafic de la manière la plus odieuse. Voici les faits que rapportent des lettres de la côte d'Afrique, arrivées à Marseille, vois de la Havane.

« Les Anglais, sont descendus, il y a quelques mois, au village de Gallinas, et au mépris des traités, ont pénétré à quatre milles dans l'intérieur. Un Français avait établi une factorie près du village de Min; ils ont fait attaquer cette maison par une foule de nègres de la côte, venus avec eux.

« Les Français, a d'abord voulu se défendre; il a tiré plusieurs coups de fusil par les fenêtres; mais le nombre des Anglais augmentant toujours, il a pris la fuite; et s'est caché dans les bois. C'est homme vaient de recevoir des marchandises apportées par deux navires de Marseille, et dont la valeur montait à 70,000 piastres; tout a été pillé. Les Anglais se sont montrés alors, et, disant qu'un établissement avait existé pour la traite des nègres, ils se sont emparés d'un millier de malheureux, sous prétexte de les enlever aux traitants. Il n'y a pas long-temps qu'une expédition de ce genre leur valut 300 nègres volés au pty des Biagos. On se rappelle aussi les 500 noirs embarqués à Gambour sur un navire de 500 tonneaux, en présence d'un capitaine français, qui fut sa déposition devant M. le commissaire de la marine à Marseille.

« L'Angleterre a, dans ce moment, un extrême besoin de nègres, principalement pour ses colonies du cap de Bonne-Espérance et de Déntari. Dans la première, les colons obligeaient les Huttenots à les servir jusqu'à l'âge de 25 ans, et comme ces pauvres gens n'entendaient rien à la manière de compter les années, ils arrivaient à la dernière vieillesse sans qu'on voulut reconnaître qu'ils avaient atteint l'âge de la liberté. Des missionnaires dissidens ont désabandonnés, et les Huttenots refusent maintenant de travailler à ces colonies, qu'ils sont arrivés à vingt-cinq ans. Quant à Déntari, la disette de nègres y est sans doute causée par l'accroissement de la culture.

« Tant que la traite des nègres pour compte des Espagnols et des Brésiliens n'a pas été supprimée, l'Angleterre fournissait aux beaux de ses colonies par des captures. Elle avait gratuitement, non pas des esclaves, mais des travaux engagés pour sept ans, et que l'on ménageait d'autant moins qu'on n'était pas sûr de pouvoir les garder. Mais à force d'exploiter cette ressource, les Anglais l'ont tarie; les négrier

## FRUILLANTON.

UNE FÊTE DES AI-SAOUA, CHEZ MOHAMMED BEN ABD-ALLA.

(Ce récit a été communiqué à l'un de nos journaux par un officier récemment revenu d'Alger. Nous le publions comme un document curieux qui pourra servir à l'histoire pittoresque de notre colonie africaine.)

« Le fils de Mohammed était tombé malade. Cet enfant, âgé de cinq ans donnait de vives inquiétudes à ses parents; sa mère fit le vœu que, s'il guérissait, elle donnerait une fête aux disciples de Ben-Aissa.

L'enfant se rétablit.

Je fus invité par Mahammed à assister à la solennité; et je me rendis avec quelques amis à la maison qu'il habite dans le Casbah. La cour carrée qui, suivant l'usage mauresque est environnée de galeries, était restée inoccupée; sur un des petits côtés du carré se trouvait déjà le chef des Ai-Saous, Arabe d'un quarantaine d'années; à sa droite et à sa gauche étaient assis les chefs de la secte.

Les galeries latérales étaient occupées par une foule d'Arabes et de Maures accroupis.

La chambre basse contigue était remplie de musulmans de diverses races, assis à leur manière sur des tapis.

La galerie haute était remplie de femmes voilées, dont on n'apercevait que les yeux noirs et brillants.

La scène était éclairée par un cierge de cire jaune, monté sur un candélabre en cuivre, semblable à ceux de nos églises. Du reste, Mahammed a un revenu suffisant; il a une négresse pour servir ses femmes. Sa maison quoique petite est propre et bien tenue.

Nous étions plusieurs Français, par égard pour cette qualité, et pour nous placer à notre aise, on nous fit monter à la galerie du premier et unique étage. Les pauvres femmes furent donc obligées de se rasseoir sur la terrasse, d'où elles regardaient dans le cour, qui n'était qu'à quelques pieds au dessous d'elles. Leur têtes couvertes du voile sacramental, faisaient un singulier effet par la manière dont elles se dessinaient sur le ciel parsemé d'étoiles.

Dès que nous fumes placés, on présenta au plus d'âge en dignité parmi nous le chef des Ai-Saous, qui se nomme Achmed. On nous dit qu'il est le concu-

rent d'un autre chef de la même secte, exploitant comme lui la sainte ferveur des musulmans. On nous assura qu'il était un homme laid kibir (bon, grand.)

« Avant de commencer mon récit, je vais donner la légende de Ben-Aissa.

Ce grand et illustre marabout, qui porte le nom de Aïssa (Jésus), n'a rien de commun avec Jésus-Christ, que les Arabes nomment Sidens Aïssa (Monsieur Jésus), et qu'ils révèrent comme un grand prophète.

Ben-Aïssa ayant eu beaucoup de disciples dans le désert, se trouva bientôt réduit au dénuement le plus absolu. Un miracle pouvait seul le sauver, d'une mort imminente, Ben-Aïssa ne doute pas de la puissance de Dieu, et dans sa détresse il adressa cette prière fervente :

« Dieu seul, Dieu unique, Dieu puissant, Dieu miséricordieux s'écria-t-il, ton disciple, ton marabout Ben-Aïssa te demande de secourir ses enfants! »

Aussitôt un prodige se manifesta; chacun prend ce qu'il trouve sous la main le met dans sa bouche; et, par la grâce divine, chaque chose reguit le goût d'un mets savoureux.

L'un prend des scorpions, des serpents, l'autre des pierres, du fer, des feuilles de cactus, les herbes diver-

espagnols et brésiliens n'osent plus continuer leurs expéditions, et les Anglais ne pouvant pas délivrer des algues à leur profit, sont les chercher où ils en trouvent.

— Ainsi, il est bien reconnu qu'en signant le traité de visite, nos hommes d'état n'ont fait qu'assurer à l'Angleterre le monopole de la traite. Est-ce là ce que veut la France, et les députés accepteraient-ils pour elle une si honteuse solidarité?

## MONTÉVIDEO.

### DECRET OFFICIEL.

— Le journal officiel publie aujourd'hui le décret qui flétrit justement la conduite vile, ingrate et insupportable du sieur Antuña. Comme nous l'avons dit, il s'est bien gardé d'aller cacher sa lâche trahison à bord d'un bâtiment français et nous regrettons vivement que la confiance du chef de la station sardo ait été surprise dans cette circonstance.

Un individu s'est présenté aujourd'hui à bord d'un de nos navires, demandant asile; il lui a été accordé momentanément, mais avec invitation de s'en procurer un autre au plutôt. Notre brave et digne marin militaire, sur laquelle nous comptons si notre autorité civile nous abandonne, a donné, cette fois encore, une preuve de son mépris à la lâcheté et à la défection.

Nous insérons volontiers les lettres suivantes, en nous réservant toutefois de faire, dans le numéro prochain, les réflexions qu'elles suscitent et qui se lieront aux observations que nous dictera le rapport contesté et romanié de la commission française.

Nous ne renverrons pas à M. le consul l'indifférence dont il nous a honoré publiquement dans la séance d'hier nous sommes, avant tout, interprètes de l'opinion, et, dans les circonstances actuelles, nous soutiendrons aussi dignement que possible la tâche qui nous a été imposée par nos compatriotes.

M. le rédacteur,

Avec tous ceux de nos compatriotes qui ont assisté au consulat à deux séances qui seront époque, j'ai été profondément affligé de la tendance négative ou funeste que nous avons remarquée. Si les circonstances dé-

se; et cette nourriture suave suffit abondamment à leurs besoins. Ben-Aïssa fut dès lors considéré comme un marabout d'un ordre supérieur, et une secte se dévoua pour suivre ses doctrines.

A certains jours les sectateurs de Ben-Aïssa se réunissent pour chanter ses vertus et ses louanges; alors, se renouvelle le miracle du désert, et dans cette assemblée on reçoit de nouveaux adeptes avec de bizarres cérémonies. Le néophyte, après avoir chanté et dansé, est amené devant le chef des Al-Saoua; il subit un interrogatoire; le pontife lui ouvre la bouche en prononçant certains mots consacrés; puis il lui crache dans la bouche, et le catéchumène devient par cette onction membre de la secte des Al-Saoua, participant de droit au miracle qui lui assure partout une nourriture saine et abondante.

A Alger, le nombre des sectaires est de 60 à 80.

A Maroc, il y en a environ 4 à 500.

A Tunis, et sur tout le littoral de la Méditerranée, il s'en trouve aussi un certain nombre.

Après vous avoir initié à la légende de Ben-Aïssa, je vais commencer le récit de la fête dont j'ai été témoin.

Dès que les assistants furent placés, les chefs distribuèrent à droite et à gauche douze tambours de basque grossiers et sans grelots. Après une petite pause, il prit un air de recueillement, et frappa en cadence parfaite son tambour avec le revers de la main droite. Les autres tambours l'imitèrent en parfaite mesure aussi. Ils entendirent aussitôt un chant assez monotone, accompagné par les sons des douze tambours. Malgré la sauterelle de cette musique, elle se manquait pas d'un certain effet.

Le chant consistait en louanges de Ben-Aïssa. Il est quelquefois suivi de litanies, telles que les suivantes:

Le chef. — Il est grand, il est puissant!...

très graves se dessinent pour nous d'une manière plus inquiétante, j'ai l'honneur de vous déclarer qu'en dehors du noyau de 500 véritables patriotes dont vous avez parlé dans votre dernier numéro, je présenterai au besoin 500 de nos nationaux qui sauront faire respecter leurs couleurs, leurs familles et leurs intérêts.

L. D.

M. le Rédacteur du *Patriote Français*.

La position critique où nous nous trouvons, ainsi que le semi-résultat des deux réunions qui ont eu lieu au consulat; nous imposent le devoir comme bons français, de faire connaître à nos compatriotes notre opinion.

Nous avons vu avec peine que ces dites réunions, ayant été irrégulières, que quelques Français seulement en avaient eu connaissance, que M. le consul par politique et dans la crainte de se compromettre avait pris pour faire avertir ses compatriotes des voies indirectes.

Le but de la réunion, selon nous, était d'adopter des mesures pour nous préserver des ennemis, s'ils existaient ou non.

Dans le premier cas celles qui ont été jetées en l'air sans forme de procès sont insuffisantes.

Dans le second elles sont inutiles et nuisibles.

Les mesures sont insuffisantes en ce que l'ennemi nous attaquant, nous sommes dépourvus d'armes, de munitions etc., de chefs et principalement du consentement du roi, comme l'explique fort bien la circulaire de M. le consul.

Les mesures sont inutiles et nuisibles par l'incertitude où nous sommes, si les gens du général Oribe nous respectent ou non; s'ils nous respectent, verront-ils avec plaisir notre méfiance de notre part.

Nos compatriotes qui ont signé la protestation Mackau doivent demander avec fermeté à M. le consul une intervention directe à l'instar de MM. de Larde et Manderville, ou, dans le cas contraire, le supplier de couper à court ces sortes de réunions qui ne peuvent de part et d'autre que nous être désavantageuses.

Nous avons l'honneur de saluer respectueusement M. le Rédacteur.

Suivent les signatures des bons français.

A M. le rédacteur du *Patriote*.

Dans votre numéro du 12 courant, vous avez dit que la classe qui nourrit la patrie en temps de paix et la défend en temps de guerre, devrait avoir, elle aussi, droit à la protection de son gouvernement. Faisant partie de cette classe, je crois devoir vous en remercier publiquement en mon nom et en celui de mes camarades, et de croire que nos remerciements sont d'autant plus sincères que nous sommes peu habitués à voir compter pour quelque chose ceux par lesquels tout se fait et sans lesquels rien ne se fait.

Forcés dès notre plus jeune âge de suffire, par notre travail, à nos plus impérieux besoins, nous n'avons pu, la

Chœur. — Baba Issoui! (Notre père Aïssa!)

Le chef. — Il a nourri ses enfants!...

Chœur. — Baba Issoui! (Notre père Aïssa!)

Pendant que les chants se faisaient entendre, on apporta dans la cour des réchauds remplis de charbons ardents, sur lesquels on répandit de l'encens. C'est le début de la cérémonie.

Au bout de quelques instants, un jeune homme, saisi de la grâce, s'est levé et s'est mis à sauter sur l'une et l'autre jambe en cadence parfaite, jetant la tête en avant et en arrière avec une force extraordinaire, de manière que le marteau frappait la poitrine, et que la tête se renversait tout à fait sur les épaules.

Cet exercice qui, tout naturellement, amenait dans le cerveau du danseur une perturbation sanguine, le rendait à peu près béat, comme il arrive aux gens qui sont apyrétiques, et le disposait aux hallucinations. Plusieurs autres jeunes gens se levèrent successivement et se mirent à danser en cadence en imitant leur camarade.

Bientôt ils éprouvent la puissance de Ben-Aïssa, l'un se croit changé en lion, et se met à rugir; l'autre se croit chameau, et il en imite le cri rauque; un troisième contrefait les rugissements du tigre, il saute en mettant les mains en avant et les doigts en crochets comme s'il avait des griffes, un quatrième est chacal; un cinquième hyène, etc.

Dès qu'un danseur se lève, deux servans très attentifs le débarrassaient de son béraous, de son turban ou bonnet, puis ils lui passaient au cou un béraous blanc en laissant la tête découverte. Ces têtes rasées, avec la houppette de cheveux flottant au sommet, produisaient un aspect effrayant qui agissait sur les spectateurs.

Au bout de quelques instants, lorsque la danse fut assez animée pour que l'effet magnétique arrivât à son comble, on apporta des pelles rouges au feu. Les danseurs les

plupart, nous livrer à l'étude, et nous ignorons bien de choses qui, cependant, sont indispensables. Nous comptons sur votre véritable patriotisme pour vouloir bien nous guider au milieu des ténèbres qui nous environnent, et nous éclairer sur des faits et sur des mots dont la valeur nous n'est pas connue par nous, et, afin de ne pas abuser de votre complaisance, nous tâcherons d'être le plus bref possible.

Plusieurs de nos frères ont-ils été massacrés?

Quelles réparations a-t-on demandées; car nous nous souvenons, un coup d'éventail à causé la prise d'Alger, et tous les Français sont égaux devant la loi, du la-Christ!

Les réunions qui ont eu lieu chez M. le consul étaient-elles pour les Français, ou seulement pour les riches Français?

Serait-il vrai que les lieux de réunion pour se défendre aient été indiqués en vue de la conservation de la main propriété, et non en raison directe de la population?

Croyez-vous que la France fût trop pauvre pour pouvoir fournir, pour se défendre, des armes à ses enfants?

On assure qu'un riche négociant a offert mille pistoles pour offrir des armes à ceux qui n'en ont pas! Si cela est vrai nous l'en félicitons sincèrement, et désirons qu'il en offre beaucoup d'autres, qui le peuvent ainsi que lui, comprendre au si noblement et au si sagement la position présente,

Agitez, etc.

Un ouvrier.

## AVIS AUX FRANÇAIS.

8 heures du soir.

La commission nommée pour déterminer les points de la ville où devront s'assembler les résidents français, les invite à se réunir mercredi prochain 15 courant, à six heures du soir, aux lieux ci-après, pour entendre lecture du rapport de la commission et aviser à diverses mesures de sûreté:

Barraque Duplessis.

Fonda Hymonet.

Maison Cavillon.

Jeu de pume, Cazenave.

Maison Recaite.

Jeu de paume Capandeguy.

Café de l'Uruguay (grande

Place du Marché.

dépendaient avec instance. Ils se mirent alors à les frapper de la main; plusieurs passaient le bout de la langue sur ce fer rouge; en général ils s'asseyaient pour se livrer à cet exercice. Quelques-uns cependant les frappaient en dansant, pendant que la musique accérait le mouvement, et que les cris des danseurs redoublaient d'énergie et de fureur.

Bientôt après quelques d'ici les demandèrent à manger. On présenta un morceau de viande blanche à l'un d'eux; il secoua la tête en signe de refus. Le chef l'offrit à son voisin; alors le danseur se précipita en avant, le sautait avec ses dents, le croqua avec bruit et l'avala. On lui présenta ensuite une feuille de cactus épineux; il se mit à beugler comme un chameau, mordit dans la feuille avec ardeur, mâcha et avala ce qu'il avait mordu.

On apporta des scorpions dans un tambour de basque; plusieurs disciples les saisirent par la queue, et, après les avoir promenés sur la main, les mangèrent à belles dents.

Un d'eux offrit celui qu'il tenait entre ses doigts à l'un des chefs; celui-ci fit bonne contenance, et imita son exemple en le mangeant d'un air de satisfaction.

Un nègre fut en ce moment saisi d'une ardeur particulière; il se mit à bondir à une hauteur démesurée en agitant la tête. Dès qu'on lui eut ôté son turban, on lui présenta des couleuvres; il en saisit une qu'il noua autour de son cou d'une façon singulière; il continua à danser ainsi; puis, entendant un spectateur curieux par le reflet rouge de la lampe qui se répandait sur sa figure noire et lumineuse. Il sautait en imitant le rugissement du tigre. Un morceau de viande crue fut placé à une assez grande hauteur; d'un bond extraordinaire il l'atteignit, et se mit à le dévorer avec fureur.

On apporta des charbons ardents qu'on répandit sur la terre; le nègre et les deux danseurs qui les premiers avaient été saisis du dieu d'Asie, se mirent à évoluer

**Boulangerie Charles Robillard.  
Jeu de paume, Valantin.**

*Nota.* Chacun voudra bien se rendre à celui des lieux ci-dessus indiqués désignés les plus voisins de son domicile.

La détermination dictée à la commission par les plus honorables sentiments d'humanité et de nationalité, seront accueillis avec une approbation unanime par la population française, qui a déposé en elle une confiance, qui, dans les circonstances actuelles, est un titre d'honneur.

La commission a justifié toutes nos espérances et fera disparaître toute anxiété. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'inviter nos compatriotes à assister avec ponctualité aux réuni-  
qui nous sont indiqués.

Pour le respect dû à nos personnes et à nos propriétés, les moyens abondent : une sage direction ne nous manquera point désormais. Espérons donc de la sollicitude de notre commission et de M. le consul, des mesures qui, consenties par les autorités locales, mettront à l'abri et nos personnes et nos intérêts. Aucun de nos nationaux ne manquera à l'appel qui leur est adressé par une commission dont la population française s'honore, et qui a dignement rempli ses devoirs dans une circonstance aussi inquiétante aussi perplexes. Les événements, nous le disons dès aujourd'hui, viennent sous peu justifier nos sages prévisions et l'esprit tout français qui l'a guidée.

**FAITS DIVERS.**

Plusieurs conseils généraux des départements se sont occupés dans leurs sessions de la misérable situation que le gouvernement laisse les colonies; nous remarquons surtout les paroles d'énergie et de raison du conseil général de la Loire-Inférieure, nous extrayons littéralement les passages suivants de la délibération de ce conseil.

« Le conseil, unanimement convaincu que la maintien de la législation sur les sucres amènerait avant peu la ruine complète de nos colonies, qui donnent à notre marine marchande son principal aliment, et qui procurent à nos produits agricoles et manufacturiers un débouché d'autant plus important qu'il est préservé de la concurrence étrangère.

« Convaincu que la ruine de nos colonies aurait pour conséquence inévitable une réduction considérable dans les armemens du commerce, et que, par suite de cette réduction, la marine royale se trouverait privée d'une grande partie de ses ressources en marins expérimentés et le trésor public d'une notable portion de ses revenus.

« Convaincu que cet état de choses compromettrait à un très haut degré la puissance maritime de la France, qu'il importe au contraire de fortifier.

« Exprime son regret bien vif qu'une question si urgente n'ait pas été résolue à la session dernière, et émet le vœu formel qu'il soit présenté aux chambres dans leur prochaine session, un projet de loi ayant pour but de faire cesser l'inégalité des droits actuels entre le sucre indigène et le sucre des colonies françaises.

**VARIÉTÉS.**

(Suite et fin.)

Les femmes au nombre d'environ soixante étaient placées à notre gauche, et les hommes qui n'étaient pas plus d'une vingtaine, à notre droite. Le plus ancien des vieillards haranguait l'assemblée quand nous arrivâmes; il cessa immédiatement de parler, et quand nous fûmes assis, il fit un signe, et tous les hommes poussant des cris pareils au hennissement des chevaux, se levèrent et coururent vers la cabane de la mariée. Ils y entrèrent en hurlant, ressortirent un moment après, toujours en poussant des cris et vinrent reprendre leur poste.

Un seul est resté près de la cabane; quand il a vu tous ses compagnons assis, il a fait un signal et la musique a commencé. Les instruments étaient des trompettes, des flûtes et ces hautbois. Un moment après, le même Arabe est sorti de la cabane, portant la mariée sur les épaules, il est allé en courant jusqu'à l'assemblée, a fait en passant une genuflection devant les vieillards, puis est venu déposer la mariée au milieu des femmes. Aussitôt les hommes se sont levés et ont quitté la place en courant.

La mariée n'avait pas de voile, l'ensemble de ses traits était assez joli, son teint avait la blancheur du lait. Elle portait une espèce de tunique qui laissait à découvert le sein droit. Sa chevelure était noire et ses mains très-bien faites.

Quand elle a été au milieu des femmes, la plus âgée lui a parlé pendant quelque temps, puis la nouvelle épouse a étendu les bras, et on l'a complètement dé-habillée pour la couvrir de vêtements brodés et dorés qui lui avaient été donnés par son mari.

Pendant cette opération, les vieillards ont tourné le dos aux femmes et nous ont invités à suivre leur exemple. La toilette terminée, les hommes sont rentrés, portant un plat qui contenait une espèce de boue; on

bour de plus belle.

Vers minuit nous sommes partis; mais les danses et la musique ont continué jusqu'au matin, vers trois ou quatre heures.

Le Musulman qui donne une représentation des Aï-Saous fait les frais de la fête; il espère que cet homme rendu à Ben-Aïssa portera bonheur à sa famille et à sa maison.

On nous assure que nos Aï-Saous sont très modérés, en comparaison de ceux de Maroc. A Tanger, pendant une fête, au moment au paroxysme d'exaltation était arrivé à son comble, un enfant se mit à crier; aussitôt il fut saisi et dévoré, sans que les stupides parents y aient mis la moindre opposition, persuadés que telle était la volonté de Dieu. Je ne garantis pas le fait; mais on me l'a raconté comme je le redis ici. Les noirs sont plus doux, et on peut les visiter sans autre crainte que celle de danser avec eux, si l'on a les nerfs faciles à émouvoir.

Ben Aïssa était un grand marabout; et, à son sujet, il faut savoir que la bénédiction divine, qui accorde le ciel à tout marabout, s'étend à sa famille, qui est sainte en naissant, sainte, quelle qu'elle soit sa vie, à moins qu'elle ne se fasse chrétienne ou païenne; sainte enfin au jour de sa mort, avec l'assurance du paradis, et même d'une place choisie dans ce bienheureux séjour.

Vous me demanderez peut-être quelle est la vertu qui constitue le marabout; je vous répondrai que je l'ignore complètement; que je sais seulement qu'on naît et qu'on meurt marabout; que les uns sont marabout, et que ceux qui voyent une certaine dose d'excentricité religieuse, se livrent à des actes de certaines pratiques musulmanes, deviennent plus tard des gens

en a mis sur les avant-bras de la mariée en l'arrangeant avec beaucoup de soin, puis les vieillards ont donné quatre anneaux, deux en or pour les poignets et deux d'argent pour les chevilles des pieds, et quand ils ont été mis à leur place, une femme a pris sur la tête de la mariée un grand voile que celle-ci a fait tomber aussitôt sur son visage.

Alors ont commencé les chants ou plutôt les harlemens et les danses. La mariée ne prenait aucune part à ce dernier amusement, elle était assise toute seule sur un tapis, et l'on venait sauter devant elle. A dix heures du soir on l'a ramenée dans sa cabane, et le lendemain on devait l'accompagner chez son mari, ou les femmes pleureront à chaudes larmes en la quittant. Après son départ a commencé le festin composé de couscous, de riz et de viande. Nous n'avons pas cru devoir y prendre part, et sommes partis au milieu des politesses dont toute la nuit nous accablait.

**MOUVEMENT DU PORT**

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 13 février.

Buenos-Ayres, brigue espagnole *Paula*, de 206 ton. cap. J. D. Layala, avec caïrs, suit pour Cadix.

Valparaiso, le 7 janvier, barque américaine *Luisa*, de 182 ton. cap. J. G. Allacher, à Luis Frayé et com., avec 103 sacs noix, 220 id. id., 24 id. andigo, 8 caisses chapeaux de paille, 1 caisse effets, 11 caisses id., à Curtain. 23 ballots effets, 1 caisse cigares.

Gênes, brick sarde *Correbe*, à Pedro Riseto.

Genes et Savonne, brick sarde, *Correbe*, 181 ton. ca., P. Aragon, le 15 décembre, à P. A. Risetta, avec 77 passagers, 80 sacs pois chiché, 60 sacs riz, 60 caisses vin, 50 caisses vermicelle, 25 caisses liqueurs, 12 bal. effets.

Canton, barque anglaise, *Ann Dargwall*, 266 tx. cap. J. Arthur, le 28 novembre, à And. Macfarlane, avec 306 caisses effets, 90 sacs piments, 186 ballots esterre.

Une barque française id. anglaise, brick anglais *Pharoux* et le brick anglais *Plata*, un brick brésilien qui paraît être de guerre à l'Est.

**NAVIRES EN PARTANCES.**

Brick goëlette nacional *Trois-Amis*, à Latots, pour Rio-Janeiro.

Soumaque sarde *Victoria*, pour Rio-grande.

Brick anglais *Flora*, à J. H. Nuttall et compagnie, pour l'Angleterre.

Brick anglais *John Schott*, Remier, pour Buenos-Ayres.

Polacre nacional *Dos Hermanos*, pour Pernambuco.

Brick goëlette sarde *Iris*, à Riseto, pour Rio-Janeiro.

impeccables, et que toutes leurs actions deviennent saintes.

« Il existe à Alger un marabout qui, en sa qualité de fou, se livrait à des actes très bizarres; entre autres choses, s'il rencontrait une femme et qu'il se permit quelques libertés à son égard, les bons Arabes qui passaient près de lui le couvraient d'un burnous; mais ils se gardaient bien de le contrarier dans ses licences extraordinaires.

« Un autre marabout est venu dernièrement à Alger en passant sous la voûte qui se trouve au centre de la place du Gouvernement, il s'arrêta devant la boutique d'un marchand turc. Après avoir examiné ce qu'elle contenait, il lui parla, et voulut prendre une pièce d'étoffe. Le marchand s'y opposa. Le marabout tira à lui l'étoffe sans dire une seule parole. Le musulman tira de son côté, sans souffler le moindre mot. Plusieurs passans, attirés par la curiosité, regardaient en riant, lorsqu'un chien appartenant à un Français saisit le saint par la jambe. Aussitôt le marabout lâcha prise et s'enfuit. Le Turc replia tranquillement sa pièce d'étoffe sans se plaindre du zèle indiscret de Ben-Jusuf ni de cette manière insolite de demander l'aumône.

« On raconte fréquemment de semblables traits, et rien n'étonne plus dans ce genre.

« A Constantine, il y a une fille folle qui se promène toute nue dans les rues. On est habitué à la rencontrer, et on ne se s'en émeut nullement.

« Tout le monde sait qu'il existe une croyance parmi les musulmans d'Afrique; c'est que les fous sont des saints, et qu'il se faut pas déranger ni incommoder les esprits que Dieu a visités....

## Demandes de Passeports, du 7 et 8.

3me. publication.

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| D. Pedro Aguilar,  | Pernambuco.    |
| Justo Carranza     | Rio Janeiro.   |
| Enrique Davis      | Brasil.        |
| Francisco Parrejas | Sta. Catalina. |
| Sebastian Cronbo   | idem.          |
| Ladislao Martinez  | Rio Grande.    |
| José Sabata        | Valparaiso.    |
| Agustin D. Barrati | Rio Janeiro.   |
| Antonio Moll       | Brasil.        |
| Pedro J. Olivera   | idem.          |

Dia 10 2.ª publicacion.

|               |         |
|---------------|---------|
| D. Luis Tetso | Brasil. |
| Miguel Maria  | idem.   |
| Domingo Maria | idem.   |

### AVIS.

Un des commis de la banque Joint Stock, de Londres, a disparu emportant pour une valeur de 19,715 sterling en billets de la banque d'Angleterre. La banque Joint Stock offre 500 l. sterling (fr. 12,500) de récompense à la personne qui lui fera retrouver la somme volée. Voici le chiffre et les numéros des billets de banque enlevés, dont le paiement est arrêté à la banque d'Angleterre.

| Números | Montant. | Jours et années de l'émission. |
|---------|----------|--------------------------------|
| 46534   | L. 1000  | 13 janvier 1842.               |
| 47039   | "        | "                              |
| 50011   | "        | "                              |
| 50012   | "        | "                              |
| 50013   | "        | "                              |
| 50019   | "        | "                              |
| 52357   | "        | "                              |
| 55067   | "        | "                              |
| 55285   | "        | "                              |
| 57344   | "        | "                              |
| 57445   | "        | "                              |
| 57524   | "        | "                              |
| 57766   | "        | "                              |
| 57917   | "        | "                              |
| 58970   | "        | "                              |
| 59930   | "        | "                              |
| 60879   | "        | "                              |
| 27818   | 500      | 12 février 1842.               |
| 86270   | 300      | 11 mars 1842.                  |
| 15718   | 200      | 10 juin                        |
| 19007   | 200      | 10 "                           |
| 46913   | 100      | 9 février                      |
| 66664   | 100      | 9 "                            |
| 82017   | 50       | 8 avril                        |
| 83711   | 50       | 8 "                            |
| 83835   | 50       | 8 "                            |
| 42954   | 40       | 7 mai                          |
| 42954   | 40       | 7 "                            |
| 30067   | 30       | 6 "                            |
| 31159   | 30       | 6 août                         |
| 87953   | 30       | 5 mai                          |
| 45169   | 5        | 1 novembre.                    |

L. 19715 sterling en total.

## REMATES.

POR SILVA Y SARTORI.

Incendio de muebles.

En la casa frente al Fuerte de San José. El Martes 14 a las 11 en punto de la mañana dará principio indudablemente el incendio de todos los muebles que adornan dicha casa, por ausentarse su dueño del país, cuyo pormenor et como sigue: mesas de arrimo, sillitas de caoba asiento de crin y alillores, un sofá elastico, un piano, una mesa redonda, una coleccion de cuadros, un par de bogias, un hermoso juego de café de porcelana, varios adornos de porcelana, una alfombra de sala, saliveras, palmaritas me-cheras ect. ect.

DORMITORIO.

Una cama hermosa de caoba, colchones y dos cortinados, comodas, una pendula, mesas de luz, sillitas de esterilla americanas y alfombras.

OTRAS PIEZAS.

Sillas de modera americanas, una mesa de caoba de comedor para veinte personas, comodas, marquises, lavatorios, escritorios, mesas ordinarias, coetureras,

sillas de varias clases, lozas cristales y utiles de cocina.

PAR PATRICIO VAZQUEZ.

Quemazon de muebles.

El martes 14, a las once en punto se realizará el remate de muebles asuciado en la casa de los Sres. Zumeran y Tressera calle de san Benito, cuyo pormenor se ha publicado.

POR SILVA Y SARTORI.

Quemazon de vinos de Burdeos.

Por orden del señor juez de comercio. El jueves 16 del corriente a las once de la mañana, donde es an depositados, en la calle real del mercado, una cuadra antes de llegar a la linea, cuya casa se distinguirá con la bandera de remate.

Se han de vender precisamente al mejor precio, dinero de contado, en lotes al gusto de los compradores, 43 medias pipas y cuarterolas de vino burdeos riquisimo.

POR LOS MISMOS.

Comestibles, bebidas y ferreteria.

El viernes 17 a las once de la mañana, en su casa, calle de San Luis numero 35, se han de vender indudablemente al mejor precio, por conclusion de un negocio, por celon de comestibles, bebidas y ferreterias, cuyo pormenor daremos despues.

## AVIS DIVERS.

M. Roiffe, instituteur, desirerait trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour. S'adresser à sa maison d'éducation, avec à l'ancienne poste, rue du Porton, où à cette imprimerie.

A LOUER.—Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécesaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du Patriote, rue St. Jean, n.º 39.

A VENDRE.—Un billard supérieur et à très bon marché. S'adresser chez Mr. Sénateur Roullier, près du marché.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, Haut parti de Montevideo. M. Roiffe demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffe prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-pension. Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

### FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A. Degruhs a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien renommée, rue Saint-Michel, n.º 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complet de grands mâts, mats de mission, huniers, perroquets, arimon, honnes, rames, anques, et généralement tous les agrès nécessaires dans cette partie.

Les personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance seront servis avec soin, promptitude et à des prix très modérés.

### FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar a los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su toneleria bien conocida en la calle San-Viguel n.º 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amanta y aparato de patente, con sus correspondientes roldanas, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tamb en un sortido completo de palos mayores, de mesans, trinquete, masteleros de gavia, de juanets etc., remos, palanca, roldanas de patente, pipas para agua, etc. etc.

Las personas que quisieren honrarlo con su confianza, seran servidas con prontitud y a precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Porton et M. Dager caisi de M. Blancat rue des Pescadores.

Avis aux pères de famille qui viennent de la cam-

pagne. Ceux qui n'ont pas le moyen de payer un loyer, peuvent venir à la fabrique de meubles de la rue San-Louis, même cuadro que San Francisco; il y a là des chambres gratis pour trois familles.

### Au drapeau français.

Le sieur Mathieu a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE RA-FRAICHISSEMENTS à l'instar de Bordeaux; il a également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire à 4 vintains la quartte, RUE SAINT-SEBASTIEN, n.º 4, vis-à-vis M. le vice-président.

### SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée, 12 vintains—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon, de 2 heures après-midi jusqu'à 8 heures du soir.

### Avis qui interesse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n.º 22, se vendent, à dater du 1er. janvier 1843, les articles suivants:

Les BELLÉS BOUGIES de PORTUGUAY, prix en gros 7 piastres l'arrobe, le SAVON SUPRIEUR DU CERRO, 48 piastres le quintal, la CHAUX d'élite si connue par sa bonne qualité, faite au Cerro, se vendra mesurée à des prix très modiques.

### A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

## Navires en Charge.

Pour le Havre: passagers seulement.



Le trois-mâts barque française, Marie Louise cap. Maugendre, touchera de retour de Buenos-Ayres, le 10 février prochain, et pourra prendre quelques passagers à son bord, qui seront bien traités et logés parfaitement dans sa vaste chambre.

S'adresser pour traiter à son consignataire, Aymes frères rue de los Pescadores, 62.

Pour Bayonne directement.



Le Brick français le Jasse, de Bayonne, cap. Lazaritury, partira pour ce port, au premier jour de février.

Pour prendre passage, s'adresser à M. Zumeran et Tressera, rue San-Benito.

Pour Sainte-Catherine et Rio-Janeiro.



Brick b 6-tien, Velunza, prendra chargement de passagers à des prix modérés.

Pour traiter, s'adresser à D. Manuel da Costa, ou au capitaine à son bord.

Le capitaine du trois-mâts barque française, Ducodde, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez W. Dapiasso, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

AVIS: le commandant de la Station française prévient le Commerce qu'il aura besoin sur le Camp d'un mat de Goulette pour les dimensions suivantes:

Longeur 19 m. 65 c. diamètre au gros bout 0. m. 46 c.

Diamètre au petit bout 0. m. 46 c.

S'adresser à M. Cios capitain de la Goulette de guerre L'Es-air.

Pour Gènes, passagers seulement.



Le neuf et fin voilier le Deux de Juillet, cap. U. J. Sanguinetti, partira au commencement de février. Les personnes qui prendront passage à son bord, auront les meilleures commodités et bon traitement.

S'adresser à son consignataire J. B. Capurro et comp.

## COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.

Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha les 1 et 16; pour le Cerro-Larga, le 7 et 22.

Le Gérant, Jb. REYNAUD.

Imprimerie Orientale, dirigée par Jb. REYNAUD.